

2008/344 - Attribution d'une subvention de fonctionnement à quatre associations du secteur audiovisuel et cinéma pour un montant global de 23 000 € - Fonds d'Intervention Culturelle (FIC) (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 16/06/2008, p. 1197)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Avis favorable de la Commission, Monsieur le Maire.

Mme d'ANGLEJAN Jeanne : Je voudrais donner une explication de vote. Je voterai contre ce dossier. Une des associations diffuse auprès du tout public un document présentant des publicités racoleuses à tendances pornographiques pour soutenir la 9^e édition de nuit du cinéma Lesbien Gay Bi et Trans. Je pense que nombre d'entre eux ne se reconnaissent pas dans cette diffusion. Je voterais donc contre, regrettant que trois autres dossiers soient associés à celui-là.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Mmes d'Anglejan et de Lavernée ont voté contre. MM. Nardone, Royer et Mme Reynaud se sont abstenus.)

(Adopté.)